



1ère organisation syndicale dans le Bas-Rhin

Compte rendu du CSAL du 11 avril 2024

En réponse à la déclaration liminaire **FO DGFIP 67**, le Président a précisé :

- **10 mai** : Tous les services devront assurer un service minimum : le téléphone et les e-contacts. Encore une promesse sur laquelle la Direction est revenue par rapport au CSAL du 28/11/23...même si elle s'en défend...

Suite à nos interventions, le Directeur a souligné qu'il n'y a pas de minimum imposé, que le minimum n'est pas de 49 % de l'effectif présent, mais peut être de quelques agents seulement, que le minimum requis est nécessairement bien inférieur hors SIP et CC, qu'**il appartient au chef de service de définir le nombre de personnes nécessaires au service minimum** et que la Direction n'y mettra pas le nez. La Paierie et la Trésorerie du SDEA seront fermées car leur bâtiment respectif sera fermé. Un service de direction sans lien avec les usagers sera également sans agent ce jour-là.

Les chefs de services doivent transmettre la situation pour leur service à la Direction.

En cas de problème dans un service, n'hésitez pas à nous le faire savoir..!

- **semaine en 4 jours** : le Président a réaffirmé que la base serait le volontariat. La Direction est en réflexion et proposera vraisemblablement 1 service du réseau et 1 service de Direction. Elle attend aussi de nouvelles consignes de la DG.

Les élus FO sont revenus sur le processus : le Directeur va effectivement proposer 2 services sans demander aux agents s'ils sont volontaires, comme le prévoit la note. Les chefs de services concernés seront néanmoins interrogés au préalable. **FO** a souligné que la DG fait encore les choses à l'envers...

Puisque nous sommes dans les questions hors ordre du jour, nous enchaînons exceptionnellement ce compte rendu avec les questions diverses.

Les thématiques de QUESTIONS DIVERSES soulevées par les élus **FO**

- **Déménagements immeuble République** : les encadrants/responsables de services (inspecteurs) vont partager un bureau avec certains agents de leur service. Comment assurer une écoute individuelle et une confidentialité des agents tout au long de l'année et durant la campagne des entretiens d'évaluation ?

Pour la Direction, l'objectif est de concentrer les occupations et de multiplier les petites salles de réunion. Pour **FO**, ces salles de réunion ne répondent pas à la problématique, voire à l'éventuelle urgence d'une situation et à la nécessaire confidentialité d'un dialogue en confiance.

La direction n'a pas pu répondre pour la période des évaluations. « On verra ». Evidemment, elle n'a pas vu ces problématiques et donc n'a rien anticipé.

Le Directeur a proposé que cela soit regardé lors du groupe de travail proposé suite aux interventions de FO lors de la dernière FS (ex-CHSCT).

- **plaques et four de la cuisine du 2ème étage immeuble République – possibilité de les alimenter en électricité afin de les utiliser** : la Direction était étonnée que cela ne soit pas le cas. Elle va voir.

- **SDEA** : la Direction a interrogé le SDEA pour connaître l'accroissement de l'activité à venir afin d'en tirer les conséquences en termes d'effectif pour la Trésorerie.

- **RDV avec les responsables de l'hôpital de Haguenau** : cela a permis de mieux comprendre les attentes de l'ordonnateur et de réexpliquer nos contraintes. Point sur l'évolution des relations avec la Trésorerie de Bischwiller sera fait à la rentrée de septembre 2024.

- **Rapport social unique** - Quand sera-t-il vu en CSAL ? : La direction ne sait pas de quoi il s'agit...

Bilan de la 1^{ère} année de fonctionnement du Centre de gestion financière (CGF)

Pour la Direction locale, tout est absolument positif, pour ne pas dire idyllique...

Extension du CGF prévue au 1^{er} juin 2024

Extension aux actes de la DREAL et de la DIR Est, à l'exception des actes se rapportant aux axes routiers qui seront mis à disposition de la Région au 01/01/25.

L'extension au 01/01/24 s'accompagnera d'un transfert d'assignation comptable du 57 vers le 67.

Les élus **FO** ont dénoncé une nouvelle réorganisation, supra départementale en l'occurrence, s'accompagnant de pertes d'emplois pour la Moselle.

Au niveau des emplois, les ministères partenaires transféreront 9 emplois vers la DRFIP 67.

4 contractuels (B et C) déjà en poste rejoindront la DRFIP ainsi qu'un cadre A déjà recruté par la DREAL pour le 01/05.

Les 4 vacances d'emplois lors du transfert seront comblées par les mutations.

Problème soulevé par les élus **FO** : il n'y a déjà pas assez d'arrivées pour combler les vacances, voire en fonction des années et des grades, il y a plus de départs que d'arrivées en mutation !

Ce transfert de mission avec transfert de 4 vacances d'emplois va donc **accroître les difficultés de comblement des vacances d'emplois des services**.

FO a donc souhaité savoir quelle solution la Direction locale va-t-elle mettre en place et si le CGF serait prioritaire par rapport aux autres services ? La Direction a répondu par la négative sur ce principe de priorité. Si le département ne fait pas le plein de mutations, il y aura sans doute la possibilité de recruter des contractuels (info connue en juin).

FO a interrogé la Direction sur de futures extensions : L'idée est de déployer des CGF partout. Pour le Grand Est, reste la Préfecture mais il n'y a pas de décision. Reste aussi le Rectorat, sachant qu'une expérimentation a lieu à Rennes et Lorient.

A noter que l'extension du CGF a été prise en compte dans les réaménagements et déménagements.

Lors de la création du CGF, **FO** DGFIP 67 avait voté contre puisqu'il s'agissait d'une restructuration, de transferts d'emplois, d'une nouvelle brèche dans la séparation ordonnateur/comptable et d'un risque de spécialisation accrue des agents. Par cohérence, les élus **FO** ont voté contre l'extension, les problématiques restant identiques.

Présentation des missions des 2 référents énergie de la MRPIE Grand Est

Ils renforcent l'action du Comité régional de l'énergie (CER) piloté par la DREAL.

Les deux ingénieurs ont pour mission de conduire les travaux de nature interministérielle, contribuant à l'amélioration de la performance du parc immobilier de l'État, d'accompagner les référents énergie locaux, d'apporter leur soutien technique aux services occupants, de prioriser les projets à enjeux (110 opérations en cours). L'objectif est de réduire la consommation énergétique des bâtiments.

FO a demandé si la DRFIP avait sollicité ces 2 référents. Eh bien...de manière informelle...ce qui nous a interpellé puisque, par tradition, tout ce qui est informel à la DGFIP n'existe pas...La DRFIP 67 a l'habitude de faire appel à des prestataires privés, comme c'est le cas pour l'audit en cours à République et Vosges.

Vos élus FO DGFIP à ce CSAL : José PEREIRA - Virginie BRACHET - Frank KAUFFEISEN

A vos côtés, de votre côté

FO DGFIP, 1ère organisation syndicale de la DRFIP 67

Section FO DGFIP 67

fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : **Section FO DGFIP 67 - DRFIP**

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/

NOM : PRENOM :

GRADE : Echelon : Indice :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : le
(signature)

→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25

